



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JUIN 2021

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt et un, le 29 juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 23 juin 2021, s'est réuni en séance publique, Salle Madeleine Sologne, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	27	8	0

A partir de la Délibération n° 21/131

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	26	9	0

Secrétaire de séance : Sabine MORÈVE

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
88	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
89	Finances – Comptes de gestion de la Ville, des budgets annexes à caractère administratif du Théâtre Mac-Nab, Foire et Salons et Lotissement dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2020	Le Maire
90	Finances – Compte administratif 2020 – Budget principal de la Ville	Le Maire
91	Finances – Compte administratif 2020 – Budget annexe Théâtre Mac-Nab	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
92	Finances – Compte administratif 2020 – Budget annexe Foire et Salons	Le Maire
93	Finances – Compte administratif 2020 – Budget annexe Lotissement	Le Maire
94	Finances – Budget principal de la Ville – Produits irrécouvrables - Admission en non valeur	Le Maire
95	Finances – Affectation du résultat Exercice 2020 – Budget annexe Théâtre Mac-Nab	Le Maire
96	Finances – France Loire – Garantie d’emprunt pour l’opération Vierzon – Le Perdrier 3 – Parc social public acquisition en VEFA de 11 logements situés rue Henri Bergson – Demande de Garantie communale à hauteur de 50 %	Le Maire
97	Finances – France Loire – Garantie d’emprunt pour l’opération Vierzon – Le Perdrier 3, Parc social public, acquisition en VEFA de 4 logements situés rue Henri Bergson – Demande de garantie communale à hauteur de 50 % - Complément à la délibération 20/309 du 17 décembre 2020	Le Maire
98	Finances – Budget principal de la Ville – Décision modificative n°1 – Exercice 2021	Le Maire
99	Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Décision modificative n°1 – Exercice 2021	Le Maire
100	Finances – Budget annexe Foire et salons – Décision modificative n°1 – Exercice 2021	Le Maire
101	Direction Générale – Concession d’aménagement de la friche industrielle du B9	Le Maire
102	SEM.VIE – Augmentation du capital social – Complément à la délibération n° 20/310 du 17 décembre 2020	Le Maire
103	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Comptes de gestion 2020 de la Régie de l’eau et de l’assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l’exercice 2020	Jill GAUCHER
104	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – Compte administratif 2020	Jill GAUCHER
105	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement collectif – Compte administratif 2020	Jill GAUCHER
106	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’assainissement collectif des eaux usées – affectation des résultats de l’exercice 2020	Jill GAUCHER
107	Régie de l’eau et de l’assainissement collectif – Service de l’eau potable – Décision modificative n°1 – Exercice 2021	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
108	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Décision modificative n° 1 – Exercice 2021	Jill GAUCHER
109	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Admission en non valeur – Créances éteintes	Jill GAUCHER
110	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention de passage de conduites d'eau potable et d'eaux usées sur fonds privé – Terrain cadastré BN 144 rue Etienne Desroches (Chemin desservant les n° 41 à 49) occupé par les copropriétaires	Jill GAUCHER
111	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention de passage de conduites d'eau potable et d'eaux usées sur fonds privé – Terrain cadastré BN 168 rue Etienne Desroches (Chemin desservant les n° 32 à 38) occupé par les copropriétaires	Jill GAUCHER
112	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention relative à la mise en place d'un dispositif d'aide au paiement des factures d'eau entre Réavie et le CCAS	Jill GAUCHER
113	Services au public – Mesure exceptionnelle d'exonération des droits de terrasse au titre de l'année 2021	Jill GAUCHER
114	Foncier – Convention de servitude GRDF – Parcelle DM 593 – Impasse de la Gaucherie	Franck MICHOUX
115	Foncier – Bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Commune et la SEM.VIE en 2020	Franck MICHOUX
116	Foncier – Acquisition auprès de la Société FJMECA représentée par Monsieur Jean-Pierre JOUAN d'une partie de la parcelle BY 37p – 13 rue Marcel Perrin – Aménagement d'un abri à conteneurs	Franck MICHOUX
117	Foncier – Lotissement du Colombier – Cession de la parcelle AE 270 (lot n°6 - 2 allée Camille Blanc) à Monsieur Abdelkrim VIRE	Franck MICHOUX
118	Foncier – Lotissement du Colombier – Cession des parcelles AE 276 et 293 (lot n°2 - 13 rue Roland Champenier) à Monsieur et Madame AYACHE	Franck MICHOUX
119	Foncier – Lotissement du Colombier – Cession des parcelles AE 275 et 292 (lot n°3 - 11 rue Roland Champenier) à Monsieur et Madame OUSSADIT	Franck MICHOUX
120	Foncier – Lotissement du Colombier – Cession des parcelles AE 275 et 292 (lot n°11 – 6 rue Roland Champenier) à Monsieur TALEB	Franck MICHOUX
121	Foncier – Dénomination de voie – Escalier Jean Tintutier	Franck MICHOUX
122	Patrimoine – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon	Franck MICHOUX
123	Patrimoine – Attribution d'une subvention à l'association les Amis du Musée de Vierzon	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
124	Patrimoine – Convention entre la Ville et la Communauté de communes (Office de Tourisme) – Mise à disposition des Fours Banaux	Franck MICHOUX
125	Patrimoine – Fixation des tarifs de la boutique du musée de Vierzon à compter du 29 juin 2021	Franck MICHOUX
126	Direction Générale – Autorisation de signature d’une convention de refacturation relative à la prise en charge par l’ARS-CVL de certains frais engagés par les collectivités territoriales au titre du fonctionnement des centres de vaccination COVID-19	Maryvonne ROUX
127	Direction Générale – Autorisation de signature de la convention de partage de frais pour la réalisation d’une extension du Centre de santé à Vierzon	Maryvonne ROUX
128	Jeunesse – Convention de partenariat avec le relais Eurodesk – Autorisation de signature	Maryvonne ROUX
129	Jeunesse – Renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse	Maryvonne ROUX
130	Jeunesse – Évolution du Pass Jeunes	Maryvonne ROUX
131	Jeunesse – Dispositifs « Bourse aux permis de conduire » et « argent de poche pour actions solidaires » inscrits dans le cadre du « plan quartiers solidaires jeunes 2021 »	Maryvonne ROUX
132	Culture – Adhésion au dispositif Pass culture	Mélanie CHAUVET
133	Culture – Convention de partenariat entre la Ville et l’association Transfiguring	Mélanie CHAUVET
134	Affaires scolaires – Convention de partenariat de diffusion et d’éducation artistiques « Passerelles des arts » entre la Ville et La FOL pour l’année scolaire 2021-2022	Le Maire
135	Affaires scolaires – Affiliation aux Francas du Cher au titre de l’année 2021 – Convention de partenariat entre la Ville de Vierzon et les Francas du Cher à compter de l’année 2021	Le Maire
136	Enfance – Accueils périscolaires avant et après classe – Accueils de loisirs – Tarification à compter de la rentrée scolaire 2020-2021	Le Maire
137	Enfance – Rythmes scolaires – Projet éducatif du territoire (PEDT) – Plan mercredi – Pour la période 2021/2024	Le Maire
138	Associations – Attribution d’une subvention de fonctionnement à diverses associations	Le Maire
139	Associations – Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’association Meydley’Dies	Le Maire
140	Direction Générale – Autorisation de signature de convention de subvention au titre du dispositif conseiller numérique France Services	Solange MION
141	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION

N°	Libellé	Rapporteur
142	Ressources Humaines – Plan d’actions relatif à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	Solange MION
143	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles et du solde de la subvention de fonctionnement 2021 à diverses associations	Wendelin KIM
144	Sports – Attribution d’une subvention exceptionnelle à l’association des SAV Tennis	Wendelin KIM
145	Environnement – Évolution et actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour 2022	Sabine MORÈVE

Approbation du Procès Verbal de la séance du Conseil municipal en date du 15 avril 2021.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES).

DEL21/88 Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu’il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des demandes de subventions, des attributions d’aides à la création de commerces de proximité, de la location temporaire de terrain communaux, et divers marchés.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET

(donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/89 Finances – Comptes de gestion de la Ville, des budgets annexes à caractère administratif du Théâtre Mac-Nab, Foire et Salons et Lotissement dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2020

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes établis par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/90 Finances – Compte administratif 2020 – Budget principal de la Ville

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2020 du budget principal de la Ville

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 abstention : Mme GRISON

2 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. JACQUET

DEL21/91 Finances – Compte administratif 2020 – Budget annexe Théâtre Mac-Nab

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

2 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. JACQUET

DEL21/92 Finances – Compte administratif 2020 – Budget annexe Foire et Salons

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe Foire et Salons.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

2 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. JACQUET

DEL21/93 Finances – Compte administratif 2020 – Budget annexe Lotissement

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe Lotissement.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

2 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. JACQUET

DEL21/94 Finances – Budget principal de la Ville – Produits irrécouvrables - Admission en non valeur

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'admettre les créances irrécouvrables et les créances éteintes représentant un montant total de 15 465,91 €,
- de procéder à la reprise des provisions constituées à cet effet à hauteur de 15 465,91 € à l'article 7817 sous-fonction 01,
- d'imputer les opérations comptables des créances éteintes déclarées à l'article 6542 pour 2 086,22 € et des créances irrécouvrables à l'article 6541 pour 13 379,29 € sous-fonction 01.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne

pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/95 Finances – Affectation du résultat Exercice 2020 – Budget annexe Théâtre Mac-Nab

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,
- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :
- article 1068 : pour 17 302,62 € excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement en date du 31 décembre 2020,
- article 002 : report de fonctionnement 212 004,46 €.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/96 Finances – France Loire – Garantie d'emprunt pour l'opération Vierzon – Le Perdrier 3 – Parc social public acquisition en VEFA de 11 logements situés rue Henri Bergson – Demande de Garantie communale à hauteur de 50 %

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à apporter la garantie selon les conditions et modalités sus exposées.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme

SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/97 Finances – France Loire – Garantie d’emprunt pour l’opération Vierzon – Le Perdrier 3, Parc social public, acquisition en VEFA de 4 logements situés rue Henri Bergson – Demande de garantie communale à hauteur de 50 % - Complément à la délibération 20/309 du 17 décembre 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à apporter la garantie selon les conditions et modalités sus exposées.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/98 Finances – Budget principal de la Ville – Décision modificative n°1 – Exercice 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville de l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme

SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 abstention : Mme GRISON

DEL21/99 Finances – Budget annexe du Théâtre Mac-Nab – Décision modificative n°1 – Exercice 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe du Théâtre Mac-Nab de l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/100 Finances – Budget annexe Foire et salons – Décision modificative n°1 – Exercice 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe Foire et salons de l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme

SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : *M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).*

DEL21/101 Direction Générale – Concession d’aménagement de la friche industrielle du B9

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d’approuver le contenu du contrat de concession d’aménagement de la friche industrielle du B9 avec la SEM.VIE, son programme, sa durée, son montant et le montant de la participation communale,
- d’autoriser le Maire à signer le contrat de concession.

ADOPTÉ PAR :

18 voix Pour : *Mme ROUX, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, Mme GRISON.*

4 voix Pour par mandat : *M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR),*

4 voix Contre : *M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.*

3 voix Contre par mandat : *Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).*

6 ne participent pas au vote : *M. SANSU, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. MICHOUX, M. RENÉ, M. JACQUET.*

DEL21/102 SEM.VIE – Augmentation du capital social – Complément à la délibération n° 20/310 du 17 décembre 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d’approuver l’augmentation de capital social de la SEM.VIE avec la souscription, par la ville de

Vierzon de 2 244 nouvelles actions à 57,79 € (valeur nominale et prime d'émission) pour un montant de 129 680,76 € prévus au budget de l'exercice en cours,

- de désigner un nouveau représentant du conseil municipal Conseil d'administration de la SEM.VIE
- d'approuver la composition du Conseil d'administration de la SEM.VIE,
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout acte utile, notamment les statuts et la renonciation individuelle au droit préférentiel de souscription,
- d'habiliter Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉ PAR :

18 voix Pour : Mme ROUX, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, Mme GRISON.

4 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR),

4 voix Contre : M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA.

3 voix Contre par mandat : Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

6 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. MICHOUX, M. RENÉ, M. JACQUET.

DEL21/103 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Comptes de gestion 2020 de la Régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le Trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les comptes de gestion de la régie de l'eau et de l'assainissement collectif à caractère industriel et commercial dressés par le trésorier de Vierzon Ville et Campagne pour l'exercice 2020.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/104 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Compte administratif 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2020 de la régie de l'eau et de l'assainissement, service de l'eau potable.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 abstention : Mme GRISON

2 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. JACQUET

DEL21/105 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Compte administratif 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le compte administratif 2020 de la régie de l'eau et de l'assainissement – service de l'assainissement collectif.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

7 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 abstention : Mme GRISON

2 ne participent pas au vote : M. SANSU, M. JACQUET

DEL21/106 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – affectation des résultats de l'exercice 2020

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat d'exploitation comme ci-après :
 - en section d'investissement article 1068 pour 332 936,96 € faisant l'objet d'un programme globalisé au titre des extensions de réseaux,
 - le solde en section de fonctionnement au titre de l'excédent reporté (article 002) soit 150 660,18 €.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JACQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/107 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Décision modificative n°1 – Exercice 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'eau potable pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 abstention : Mme GRISON

DEL21/108 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif – Décision modificative n° 1 – Exercice 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter la décision modificative n°1 du service de l'assainissement collectif pour l'exercice 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 abstention : Mme GRISON

DEL21/109 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Budget de l'eau potable – Admission en non valeur – Créances éteintes

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les admissions en non-valeur précitées.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

1 voix Contre : Mme GRISON

DEL21/110 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention de passage de conduites d'eau potable et d'eaux usées sur fonds privé – Terrain cadastré BN 144 rue Étienne Desroches (Chemin desservant les n° 41 à 49) occupé par les copropriétaires

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention à venir pour le passage sur la parcelle BN 144 (terrain privé), d'une canalisation d'eau potable et d'une canalisation d'eaux usées nécessaires respectivement à l'alimentation en eau potable et à la collecte des eaux usées des immeubles 41, 43A, 45, 47 et 49 Rue Etienne DESROCHES,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses au budget de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/111 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention de passage de conduites d'eau potable et d'eaux usées sur fonds privé – Terrain cadastré BN 168 rue Étienne Desroches (Chemin desservant les n° 32 à 38) occupé par les copropriétaires

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention à venir pour le passage sur la parcelle BN 168 (terrain privé), d'une canalisation d'eau potable et d'une canalisation d'eaux usées nécessaires respectivement à l'alimentation en eau potable et à la collecte des eaux usées des immeubles 32, 34, 36, 36a et 38 Rue Etienne DESROCHES,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses au budget de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/112 Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Convention relative à la mise en place d'un dispositif d'aide au paiement des factures d'eau entre Réavie et le CCAS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire et l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention à intervenir entre ReaVie et le CCAS,
- d'imputer la dépense correspondante au budget annexe eau potable article 6743 pour 37 500,00 € et au budget annexe de l'assainissement article 6743 pour 37 500,00 €.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET

(donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/113 Services au public – Mesure exceptionnelle d'exonération des droits de terrasse au titre de l'année 2021

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'exonérer l'ensemble des commerçants utilisant à des fins commerciales le domaine public des redevances dus au titre de l'année 2021, en ce qui concerne les utilisations suivantes :

- terrasses couvertes,
- terrasses ouvertes,
- étalages sur trottoir devant les magasins,
- accessoires (rôtisserie, vitrine réfrigérée...),
- emprises publicitaires.

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer toutes les pièces constitutives à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/114 Foncier – Convention de servitude GRDF – Parcelle DM 593 – Impasse de la Gaucherie

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser GRDF à procéder au renouvellement du branchement gaz du n° 6 rue Aristide Briand, et tous ses accessoires, par la pose d'une canalisation souterraine sur la parcelle communale, cadastrée section DM n° 593, située impasse de la Gaucherie,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué, à signer la convention passée entre la commune et GRDF pour toute la durée d'exploitation de l'ouvrage et de ses accessoires, et en précisant les conditions.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/115 Foncier – Bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Commune et la SEM.VIE en 2020

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- prend acte du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune et la SEM.VIE au cours de l'année 2020.

DEL21/116 Foncier – Acquisition auprès de la Société FJMECA représentée par Monsieur Jean-Pierre JOUAN d'une partie de la parcelle BY 37p – 13 rue Marcel Perrin – Aménagement d'un abri à conteneurs

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acquérir de la société FJMECA, représentée par Jean-Pierre JOUAN, son Président, ou toute personne morale s'y substituant, une partie de la parcelle cadastrée section BY numéro 37, d'une superficie d'environ 28 m², située 13 rue Marcel Perrin, à Vierzon, au prix d'un euro (1,00 €),

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué, à signer l'acte authentique à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget fonction-sous fonction 824 article 2111.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/117 Foncier – Lotissement du Colombier – Cession de la parcelle AE 270 (lot n°6 - 2 allée Camille Blanc) à Monsieur Abdelkrim VIRE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession du lot n° 6, correspondant à la parcelle cadastrée AE 270, 2 allée Camille Blanc, dans le lotissement du Colombier à Monsieur Abdelkrim VIRE, de contenance 657 m², pour 13 140 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/118 Foncier – Lotissement du Colombier – Cession des parcelles AE 276 et 293 (lot n°2 - 13 rue Roland Champenier) à Monsieur et Madame AYACHE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Monsieur et Madame AYACHE du lot n° 2, correspondant aux parcelles cadastrées AE 276 et 293, 13 rue Roland Champenier, dans le lotissement du Colombier, de contenance 612 m², pour 12 240.00 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/119 Foncier – Lotissement du Colombier – Cession des parcelles AE 275 et 292 (lot n°3 - 11 rue Roland Champenier) à Monsieur et Madame OUSSADIT

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession à Monsieur et Madame OUSSADIT du lot n° 3, correspondant aux parcelles cadastrées AE 275 et 292, 11 rue Roland Champenier, dans le lotissement du Colombier, de contenance 611 m², pour 12 220.00 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/120 Foncier – Lotissement du Colombier – Cession des parcelles AE 275 et 292 (lot n°11 – 6 rue Roland Champenier) à Monsieur TALEB

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession du lot n° 11, correspondant à la parcelle cadastrée AE 300, 6 rue Roland Champenier, de contenance 533 m², dans le lotissement du Colombier, à Monsieur Sofiane TALEB, pour 10 660 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/121 Foncier – Dénomination de voie – Escalier Jean Tintutier

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner le nom de Jean TINTURIER à l'escalier qui relie le parvis de l'Église Notre Dame à la rue de la Poterie.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/122 Patrimoine – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 200 € à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,
- d'approuver la convention ci-annexée passée entre la ville de Vierzon et l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget 2021 article 6574, sous-fonction 324.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/123 Patrimoine – Attribution d'une subvention à l'association les Amis du Musée de Vierzon

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Les Amis du Musée de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention ci-annexée,
- d'imputer la dépense au budget 2021, article 6574, sous-fonction 025.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET

(donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/124 Patrimoine – Convention entre la Ville et la Communauté de communes (Office de Tourisme) – Mise à disposition des Fours Banaux

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention ci-annexée passée entre la ville de Vierzon et la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry pour définir les modalités de partenariat,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/125 Patrimoine – Fixation des tarifs de la boutique du musée de Vierzon à compter du 29 juin 2021

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n°19/13 du 7 février 2019,
- d'adopter les tarifs ci-après :
- d'adopter les tarifs ci-après :

Livre / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
	2020	2021
Le dépôt des locomotives de Vierzon – R. Laumônier	18,00 €	18,00 €
Au dépôt de Vierzon - 100 ans de locomotive à vapeur – R. Laumônier	18,00 €	18,00 €
La douce – Edit.Casterman / François Schuiten	18,00 €	18,00 €
La grande imagerie du train – Edit. Fleurus	7,95 €	7,95 €
J'apprends à dessiner les trains – Edit. Fleurus / Ph. Legendre	5,90 €	5,50 €
J'apprends à dessiner les moyens de transport – Edit. Fleurus / Ph. Legendre		12,00 €
Vapeurs de résistance – Fabien Grégoire	12,00 €	12,00 €
Le train de Bastien – Edit. Fleurus	6,60 €	6,95 €
Le crime de l'Orient Express – Edit. Livre de poche	6,30 €	6,30 €
Coffret passion des trains – Edit. Gründ	16,50 €	16,50 €
Le train à vapeur (livre sonore) – Stephen Cartwright	13,50 €	13,50 €
Fisi ka et la Dame Locomotive – Edit Le Pommier	8,00 €	8,00 €
En voyage en train – Edit. Pimientos	19,00 €	19,00 €
Les P'tits Docs -Les trains – Edit. Milan /S. Ledu et R. Barborini	7,40 €	7,60 €
Maxi train – Dominique Ehrhard	11,95 €	11,95 €
L'imagerie des trains – Edit. Fleurus (nouveau)	11,95 €	11,95 €
Ecole nationale professionnelle Henri Brisson – JP. Desbordes et C. Richoux	21,50 €	21,50 €
Vierzon 1945-1975 – Edit. Alain Sutton	21,30 €	21,30 €
Vierzon I – Edit. Alain Sutton	21,30 €	21,30 €
Vierzon II – Edit. Alain Sutton	19,90 €	19,90 €
Tracteurs SFV – Edit. E.T.A.I.	40,20 €	40,20 €
La Française de mon grand-père - J.J. Rossignol		40,00 €
Vierzon il y a 100 ans – Christophe Belser	32,00 €	32,00 €
Le tracteur de Peter – Edit. Fleurus	6,60 €	6,95 €
Album à colorier SFV – de la Mémoire industrielle	5,00 €	5,00 €
Catalogue exposition Denbac – de l'Office de tourisme de Vierzon	18,00 €	18,00 €
Porcelaines et porcelainiers en Berry, Bourbonnais et Poitou – tome 1 H. Letourneau	25,00 €	25,00 €
Porcelaines et porcelainiers en Berry, Bourbonnais et Poitou – Des origines à 1930 – tome 2- H.	22,00 €	22,00 €

Letourneau		
Vierzon histoire contemporaine de 1939 à 2000 – Edit. JPS	18,80 €	18,80 €
Mes P'tits Docs - Les tracteurs – Edit. Milan / C. Decorte et S. Ledu	7,40 €	7,60 €
Motifs Art déco à colorier – Edit. Usborne	6,95 €	6,95 €
Thomas et ses amis – Edit. Hachette jeunesse	4,95 €	4,95 €
SFV, Société Française Vierzon / l'âge d'or 1950-1963	28,95 €	28,95 €
L'usine de la Société Française de Matériel Agricole / Matthieu Couchet	6,00 €	6,00 €
« La Française de mon grand-père » de Jean-Jacques Rossignol		40,00 €

Jeux / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
	2020	2021
Les aventuriers du rail Europe	40,00 €	40,00 €
Les aventuriers du rail USA	40,00 €	40,00 €
Le petit train Interlude	40,00 €	40,00 €
Coffret de Bastien – Edit. Fleurus	12,95 €	12,95 €
Jouet tracteur en bois – Christophe Moreau	35,00 €	35,00 €
Jouet locomotive en bois – Christophe Moreau	19,00 €	19,00 €
Jouet wagon en bois – Christophe Moreau	19,00 €	19,00 €

Divers / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
	2020	2021
Carte postale train (diverses références) – de M. Palau	1,00 €	1,00 €
Carte postale tracteur (diverses références) – de la Mémoire indust.	1,00 €	1,00 €
Carte postale vues de Vierzon (diverses références) – de MG Éditions	1,00 €	1,00 €
Carte postale humoristique (diverses références) – de Christian Hirley	3,00 €	3,00 €
Poster tracteur (diverses références) – de la Mémoire industrielle	6,00 €	6,00 €
Poster train (diverses références) - M. Palau	6,00 €	6,00 €
Miniature tracteur 201 - Réplicagri	50,00 €	50,00 €
Miniature tracteur 302 - Réplicagri	60,00 €	60,00 €

Divers / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
Miniature tracteur 551 - Réplicagri	60,00 €	60,00 €
Tee-shirt A.S.F. (différentes tailles)- de l'Amicale Société Française Vierzon	12,00 €	12,00 €
Casquette A.S.F. (taille unique) - de l'Amicale Société Française	10,00 €	10,00 €
Portes-clés A.S.F. - de l'Amicale Société Française Vierzon	12,00 €	12,00 €
Magnet – de l'Amicale Rail et Transports	3,00 €	3,00 €
Bol et mug en porcelaine avec décor tracteur S.F.V.	7,50 €	7,50 €
Copie dessin tracteur S.F.V. sur support A4 – de Franck Lemort (nouveau)	4,50 €	4,50 €
Accroche-clés (train / tracteur) – J.F.L.	23,00 €	23,00 €
Sifflet en bois – Vilac (nouveau)	6,00 €	6,00 €
Carte postale puzzle – de l'Amicale Rail et Transports	3,00 €	3,00 €
Porte-clés en métal - Forme tracteur		9,50 €
Magnet en bambou – Forme locomotive		5,00 €
Sac en coton avec logo du Musée de Vierzon – Made in France		12,00 €

- d'imputer les recettes correspondantes au budget ville, fonction/sous-fonction 322 article 7062.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/126 Direction Générale – Autorisation de signature d'une convention de refacturation relative à la prise en charge par l'ARS-CVL de certains frais engagés par les collectivités territoriales au titre du fonctionnement des centres de vaccination COVID-19

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention ci-annexée.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/127 Direction Générale – Autorisation de signature de la convention de partage de frais pour la réalisation d'une extension du Centre de santé à Vierzon

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention de partage de frais pour la réalisation d'une extension du centre de santé avec Val de Berry.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/128 Jeunesse – Convention de partenariat avec le relais Eurodesk – Autorisation de signature

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention tripartite, ci-annexée, passée entre la Ville, le CIDJ Centre-Val de Loire et le CIDJ et l'association,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/129 Jeunesse – Renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la demande de renouvellement de labellisation du Point Information Jeunesse, déposée auprès des services de la DDCSPP et du CRIJ,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tous documents afférents à cette labellisation.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MOREVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/130 Jeunesse – Évolution du Pass Jeunes

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'évolution et le tarif du PASS JEUNES proposé par le service Politique de la Ville, Renouvellement urbain, Jeunesse et Sports,
- d'imputer les dépenses et les recettes fonction 422 article 6714.

ADOPTÉ PAR :

27 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

8 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX).

DEL21/131 Jeunesse – Dispositifs « Bourse aux permis de conduire » et « argent de poche pour actions solidaires » inscrits dans le cadre du « plan quartiers solidaires jeunes 2021 »

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter des services de l'État, Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher, une subvention de 11 400 € au titre de l'année 2021, répartis comme suit :
- 6 900 € à hauteur de 230 € pour la « bourse au permis de conduire » par jeune et pour 30 jeunes,
- 4 500 € à hauteur de 150 € par jeune pour l'opération « argent de poche » pour 30 jeunes.
- de valider les modalités du dispositif « Quartiers solidaires jeunes » proposé par le Pôle Jeunesse de la Ville, et les montants des bourses octroyées dans ce cadre, ci-dessous détaillés :
- de valider les modalités du dispositif « Quartiers solidaires jeunes » proposé par le Pôle Jeunesse de la Ville, et les montants des bourses octroyées dans ce cadre, ci-dessous détaillés :

	Nombre de jeunes	Age	Dates	Montant accordé par bourse
Bourse « Permis de conduire »	30	16 – 25 ans	Du 1er juillet au 31 décembre 2021	230,00 €
Bourse « Argent de poche »	30	16 – 25 ans	Du 1er juillet au 31 décembre 2021	150,00 €

- d'imputer les dépenses fonction 422 article 6714.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/132 Culture – Adhésion au dispositif Pass culture

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adhérer au dispositif « Pass Culture » à compter du 29 juin 2021,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer les recettes au budget primitif 2021.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/133 Culture – Convention de partenariat entre la Ville et l'association Transfiguring

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de partenariat ci-annexée,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer ladite convention ci-annexée,
- de verser la somme de 2 000 € TTC pour la location de l'exposition,
- d'imputer la dépense au budget Ville 2021 fonction/sous-fonction 322, article 6135.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/134 Affaires scolaires – Convention de partenariat de diffusion et d'éducation artistiques « Passerelles des arts » entre la Ville et La FOL pour l'année scolaire 2021-2022

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de diffusion et d'éducation artistique passée entre la Fédération des Oeuvres Laïques et la Ville au titre de l'année scolaire 2021-2022,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal et au budget annexe, article 60420.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/135 Affaires scolaires – Affiliation aux Francas du Cher au titre de l'année 2021 – Convention de partenariat entre la Ville de Vierzon et les Francas du Cher à compter de l'année 2021

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le montant de l'adhésion annuelle fixée par l'association portant son montant à 2 920 € au titre de l'année 2021,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ladite convention,
- de verser pour 2021, au titre de son adhésion annuelle collective, la somme correspondante,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/136 Enfance – Accueils périscolaires avant et après classe – Accueils de loisirs – Tarification à compter de la rentrée scolaire 2021-2022

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acter les modifications des grilles tarifaires des accueils périscolaires et des accueils de loisirs sus-visées, applicables à compter de la rentrée scolaire 2021-2022,
- d'appliquer les tarifications correspondantes,
- de maintenir les modalités de commande et d'annulation (auprès du Guichet Unique ou par l'Espace Famille via le site internet), conformément au règlement intérieur.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme

DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/137 Enfance – Rythmes scolaires – Projet éducatif du territoire (PEDT) – Plan mercredi – Pour la période 2021/2024

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les principes d'organisation de la semaine scolaire applicable à compter de septembre 2021,
- de reconduire un Projet Éducatif du Territoire (PedT) – plan mercredi pour la période 2021/2024,
- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint au Maire délégué, à signer, le cas échéant, ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/138 Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

2 500 € aux restaurants du coeur (Idem à 2020),

2 200 € à l'OHV (Idem à 2020),
1 800 € à L'ARECABE (10 000 € en 2020 pour le bateau LE CHER et 1 800 € en 2019),
1 200 € au comité des miss du Cher (Pas de demande en 2020 permet de couvrir les frais du show avant l'élection de Miss Cher),
1 200 € à la croix rouge française (Pas de demandes en 2019 ni 2020),
1 000 € au groupe théâtral des Trottos (Idem à 2020),
500 € à l'harmonie des Forges de Vierzon (Idem à 2020),
500 € aux donateurs de sang bénévoles (Idem à 2020),
500 € au photo ciné-club de Vierzon (Idem à 2020),
500 € à la chorale municipale Vierzonnaise M. BALICHON (Idem à 2020),
411 € à la Compagnie Joseph K (Projet particulier : interventions de musiciens pour des patients en soins palliatifs au Centre Hospitalier de Vierzon),
400 € au Comité Départemental Jeunesse au Plein Air (Idem à 2020),
300 € aux peintres de la forêt (Idem à 2020),
300 € au Scrabble Vierzonnais (Idem à 2020),
300 € aux philatélistes de Vierzon (Idem à 2020),
250 € à La chez-moi (Refus l'année passée),
250 € à la section Encouragement et Bénévolat (Idem à 2020),
150 € à Gem Odyssée (Idem à 2020),
150 € à Élève-toi (Nouvelle association).

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 14 411 € sur les crédits ouverts au budget 2021 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/139 Associations – Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’association Meydley’Dies

Le Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d’attribuer une subvention de fonctionnement de 1 600 € aux Medley'Dies au titre de l’année 2021 afin de les aider dans leur fonctionnement,
- d’imputer la dépense d’un montant de 1 600 € sur les crédits ouverts au budget 2021, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/140 Direction Générale – Autorisation de signature de convention de subvention au titre du dispositif conseiller numérique France Services

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d’autoriser le Maire ou l’Adjoint au Maire délégué à signer la convention de subvention à intervenir au titre de ce dispositif.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/141 Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/142 Ressources Humaines – Plan d’actions relatif à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de décliner le plan d’actions de la ville de Vierzon, relatif à l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dont le détail en termes d’objectifs, contextes, descriptions des actions, indicateurs..., figure dans le document ci-annexé, selon la trame suivante :

AXE 1 : Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

- Action 1 : Résorber les emplois précaires.
- Action 2 : Agir en faveur de l’égalité professionnelle en termes de rémunération entre les femmes et les hommes.

AXE 2 : Garantir l’égal accès des femmes et des hommes aux cadres d’emplois, grades et emplois de la fonction publique

- Action 3 : Organiser une campagne de communication pour sensibiliser les agents sur la mixité des métiers et veiller à une communication interne et externe sans stéréotypes de genre.
- Action 4 : Encourager la mixité professionnelle dans le processus de recrutement et favoriser une égalité de traitement des femmes et des hommes dans les recrutements.

AXE 3 : Favoriser l’articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale

- Action 5 : Renforcer l’accompagnement et le soutien pour les familles monoparentales en facilitant l’organisation de leur temps de travail.

- Action 6 : Garantir la flexibilité de l'organisation du temps de travail et favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale.

AXE 4 : Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

- Action 7 : Organiser et diffuser une campagne de communication pour sensibiliser les agents sur les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes.

AXE 5 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes auprès du jeune public

- Action 8 : Sensibiliser le jeune public à l'égalité entre les femmes et les hommes.

- de fixer la durée de ce plan d'actions à 3 ans, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024,
 - de faire en sorte qu'il soit rendu accessible aux agents par voie numérique et, le cas échéant, par tout autre moyen,

- de tenir informés les membres du Comité Technique (appelé à devenir Comité Social), chaque année, de l'état d'avancement des actions inscrites au plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,

- d'assurer la transmission du plan d'actions à la préfecture du Cher.

- de prendre acte du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

DEL21/143 Sports – Attribution de subventions exceptionnelles et du solde de la subvention de fonctionnement 2021 à diverses associations

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations sportives suivantes :

☂ 10 000 € à l'association " Les Écuries de l'Île Bragard " pour l'aider à l'organisation du Jump'Estival de Vierzon qui se déroulera du 23 juillet au 1^{er} août 2021 sur les terrains de l'Île Bragard, comptant pour les qualifications du championnat de France Hunter et pour le Grand Régional du concours de sauts d'obstacles,

☂ 7 000 € à l'association " Société Hippique de Vierzon " pour l'organisation de la 7^{ème} édition Master et Grand National de dressage qui aura lieu du 1^{er} au 4 juillet 2021 au centre équestre de la Picardière,

☂ 7 000 € à l'association " Trajecontrol Vierzon Compétition " pour sa participation aux différentes courses automobiles au cours de l'année 2021,

- de verser, à différents clubs sportifs, le solde de la subvention de fonctionnement 2021, d'un montant de 58 199 €, suivant la répartition ci-après :

ARTS MARTIAUX

Judo Kodokan Club du Berry	2 050 €
Judo Club de Vierzon.....	2 757 €
Vierzon Shotokan Karaté.....	1 073 €
Karaté Club Vierzonnais.....	935 €

ATHLÉTISME

Club Athlétique de Vierzon..... 4 162 €

AUTOMOBILE

Vierzon Sport Méca..... 800 €

BADMINTON

Association Sportive Vierzonnaise de Badminton..... 889 €

CYCLISME

Club Cycliste Vierzonnais 7 285 €

CYCLOTOURISME

Cyclo-Touristes Vierzonnais..... 563 €

ÉQUITATION

Les Écuries de l'Île Bragard 2 060 €

Société Hippique de Vierzon..... 6 500 €

ESCALADE

Association Sportive d'Escalade Adhérence..... 581 €

ESCRIME

Cercle d'Éscrime Vierzonnais 1 358 €

FOOTBALL

S L Chaillot Foot 5 500 €

GYMNASTIQUE SPORTIVE

La Vierzonnaise 9 215 €

MARCHE

Amicale Laique Vierzon Villages (A.L.V.V.) 544 €

MOTO

Moto Verte Vierzonnaise..... 1 250 €

NATATION

Association Nautique Vierzonnais..... 600 €

PLONGÉE

Berry Plongée..... 758 €

TENNIS

S.A.V. Tennis..... 6 500 €

TENNIS DE TABLE

Vierzon Ping 1 897 €

TIR À L'ARC

1ère Compagnie des Archers Vierzonnais 922 €

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2021, fonction/sous-fonction 40, article 657.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/144 Sports – Attribution d’une subvention exceptionnelle à l’association des SAV Tennis

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d’attribuer une subvention exceptionnelle à l’association des SAV Tennis, d’un montant de 10 000 €, pour l’aider à développer son activité et les conditions de pratiques,
- d’imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif 2021, fonction/sous-fonction 40, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

DEL21/145 Environnement – Évolution et actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour 2022

Rapporteur : Sabine MORÈVE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'appliquer en 2022 le tarif et son évolution pour les dispositifs publicitaires et les pré-enseignes.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, Mme MORÈVE, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, Mme RUIVO, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, M. AAD, Mme RENARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD , M. LATESSA, Mme GRISON.

9 voix Pour par mandat : M. DRIF (donne pouvoir à Solange MION), Mme PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), Mme CHARMONT (donne pouvoir à Mme MASSICARD), M. JAQUET (donne pouvoir à M. SANSU), M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DUMON), Mme KAOUES (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme BIAVA-MARTINETTO (donne pouvoir à M. DESNOUES), M. GODARD (donne pouvoir à Mme CHANGEUX), M. MICHOUX (donne pouvoir à Mme ROUX).

Fait à VIERZON, le 30 juin 2021

Le Maire,



Nicolas SANSU